

Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service public de l'eau potable

Syndicat Intercommunal des Eaux de Froidefontaine

Exercice 2019



Réglementation en vigueur :

- Loi n° 95-101 du 2 février 1995 relatif au renforcement de la protection de l'environnement
- Art D. 2224-1 à D. 2224-5 du Code Général des Collectivités Territoriales
- Arrêté du 2 décembre 2013 relatif aux RPQS d'eau potable et d'assainissement
- Art L. 2224-5 du Code Général des Collectivités Territoriales

Sommaire

Présentation du service d'eau potable	4
1 – Présentation du service	4
2 – Le mode de gestion du service	4
3 – Le territoire desservi et les ventes extérieures	5
4 – Estimation de la population desservie	5
5 – Le nombre d'abonnés	5
6 – L'eau brute	6
6.1 – Prélèvements sur la ressource en eau	6
6.2 – Achat d'eau brute	7
7 – L'eau traitée	8
7.1 – Bilan des volumes mis en œuvre dans le cycle de l'eau potable en 2019	8
7.2 – La production	9
7.3 – L'achat d'eau traitée	9
7.4 – Les volumes d'eau potable vendus en 2019	9
7.5 – Les autres volumes	11
7.6 – Le volume consommé autorisé	12
7.7 – Linéaire de réseaux de desserte (hors branchement)	12
8 – Les consommations d'énergie du service	12
9 – Les interventions sur le réseau d'eau potable	13
La tarification de l'eau & les recettes du service	14
1 – Les modalités de tarification	14
2 – Facture d'eau type	15
3 – La facturation	15
4 – Les factures émises	16
5 – Les recettes	17
Les indicateurs de performance	18
1 – La qualité de l'eau	18
2 – L'indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux	20
3 – Les indicateurs de performance du réseau	21
3.1 – Le rendement du réseau de distribution	21

3.2 – Le rendement primaire du réseau	22
3.3 – L’indice linéaire de consommation	22
3.4 – L’indice linéaire des volumes non comptés	23
3.5 – L’indice linéaire des pertes en réseau	24
3.6 – Taux moyen de renouvellement des réseaux d’eau potable	25
3.7 – Indice d’avancement de la protection des ressources en eau	25
Le financement des investissements	26
1 – Les branchements plomb	26
2 – Montants financiers	26
3 – Etat de la dette du service	26
4 – Amortissements	26
5 – Présentation des projets à l’étude en vue d’améliorer la qualité du service à l’usager, les performances environnementales du service	26
Les restes à recouvrer & les abandons de créances	27
1 – Les restes à recouvrer	27
2 – Les abandons de créances	27
Prestation de service de contrôle de poteau incendie	28
1 – Présentation de la prestation	28
2 – Les contrôles réalisés en 2019	28
2.1 – Le contrôle débit-pression	28
2.2 – La réception de contrôle de poteau incendie	28
Le tableau récapitulatif des indicateurs	29

Présentation du service d'eau potable

1 – Présentation du service

- ❖ Le Syndicat Intercommunal des Eaux de Froidefontaine a été créé en 2002 dans le but de pallier aux problèmes de qualité et de quantité d'eau des ressources communales. Le choix a été de regrouper les communes et les alimenter en eau avec une source unique, la source de Froidefontaine. Depuis 2019, le syndicat exploite une deuxième ressource, le source de la Combe, qui alimente la commune de Belvoir.
- ❖ Le syndicat est un syndicat intercommunal à vocation unique (SIVU).
- ❖ Le service est géré au niveau intercommunal.
- ❖ Les compétences liées au service :
 - La production d'eau potable
 - La protection de l'ouvrage de prélèvement
 - Le traitement
 - Le transfert
 - Le stockage
 - La distribution

Autres compétences du service : Les travaux de raccordement, les interventions auprès d'autres communes, prestation de service de contrôle de poteau incendie.

Existence d'une Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL)	NON
Existence d'un schéma de distribution d'eau potable	NON
Existence d'un règlement de service	OUI
Existence d'un schéma directeur	OUI

2 – Le mode de gestion du service

Le service est exploité en régie avec une prestation de service pour les stations de pompage et de traitement.

Prestataire	GAZ & EAUX
Contrat	15 mars 2019 au 14 mars 2024

3 – Le territoire desservi et les ventes extérieures

En 2019, le syndicat regroupe 10 communes : Belleherbe, Belvoir, Bretonvillers, Chamesey, Charmoille, Froidevaux, La Grange, Longeville lès Russey, Provenchère et Surmont.

Il y a une vente en gros avec le Syndicat Intercommunal des Eaux de la Haute-Loue. Le regard de comptage se trouve en limite des deux syndicats. La canalisation permet d'alimenter le réservoir de Laviron.

À la suite du retrait des communes de Terres de Chaux et Vaucluse, le syndicat vend de l'eau en gros à la Communauté de Communes du Pays de Maïche. Il y a trois points de livraison :

- Alimentation Vaucluse : sortie de Belleherbe
- Alimentation Les Terres de Chaux : hameau Neuve-Maison, limite communale entre Froidevaux et Les Terres de Chaux
- Alimentation Rosureux : limite communale entre Charmoille et Rosureux.

Une convention de vente en gros a été signée fin 2019.

La commune de Belvoir est alimentée pour la source de la Combe. En période d'étiage, le syndicat achète de l'eau à la commune de Rahon lorsque le débit de la source ne suffit pas à alimenter les abonnés. Une convention de vente en gros a été signée en 2019 entre le SIE de Froidefontaine et la commune de Rahon.

4 – Estimation de la population desservie

Un habitant desservi est toute personne, y compris les résidents saisonniers, domiciliée dans une zone où il existe à proximité d'une antenne du réseau public d'eau potable sur laquelle il est raccordé.

Le SIE de Froidefontaine dessert **1947 habitants** (au 31 décembre 2019).

5 – Le nombre d'abonnés

Un abonné est une personne physique ou morale ayant souscrit un abonnement auprès du SIE de Froidefontaine.

Le syndicat comprend **1052 d'abonnés** (au 31 décembre 2019).

Commune	Nombre d'abonné
Belleherbe	330
Belvoir	55
Bretonvillers	167
Chamesey	77

Charmoille	169
Froidevaux	46
La Grange	51
Longeville lès Russey	22
Provenchère	68
Surmont	67

- ❖ La densité linéaire d'abonné correspond au nombre d'abonnés par kilomètre de réseau.

Belvoir	11 abonnés/km
Ancien périmètre du syndicat	11,5 abonnés/km

- ❖ Le nombre d'habitant par abonné correspond à la population desservie rapportée au nombre d'abonnés.

En 2019, il y a **1,85 habitants/abonné**.

- ❖ En 2019, la consommation moyenne par abonné est de **185 m³/abonné**.

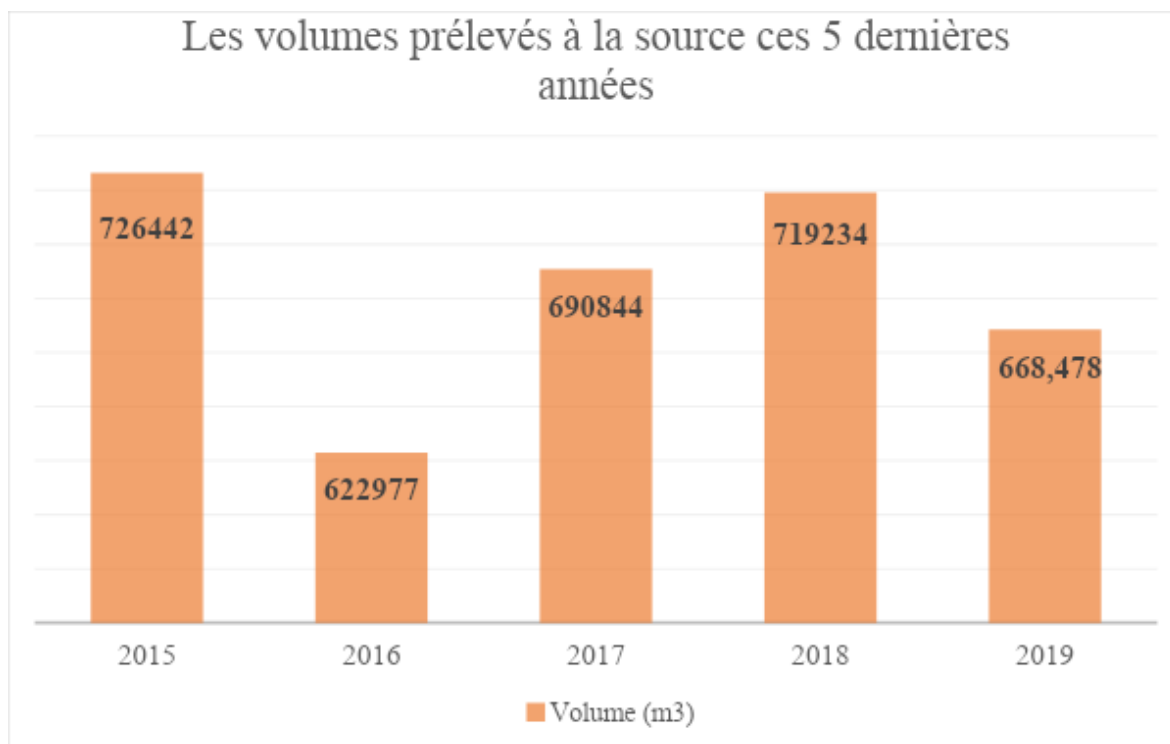
La consommation moyenne d'un abonné domestique est de **108 m³/an**.

6 – L'eau brute

6.1 – Prélèvements sur la ressource en eau

Le SIE de Froidefontaine a prélevé **668 478 m³** pour l'exercice 2019.

Ressource et implantation	Nature de la ressource	Débit nominal	Volume prélevé en 2017	Volume prélevé en 2018	Volume prélevé en 2019
Source de Froidefontaine Vaucluse	Eau souterraine	1 095 000 m ³	690 844 m ³	719 234 m ³	647 863 m ³
Source de la Combe Belvoir	Eau souterraine	-	-	-	20 615 m ³
TOTAL	-	-	-	-	668 478 m³



6.2 – [Achat d'eau brute](#)

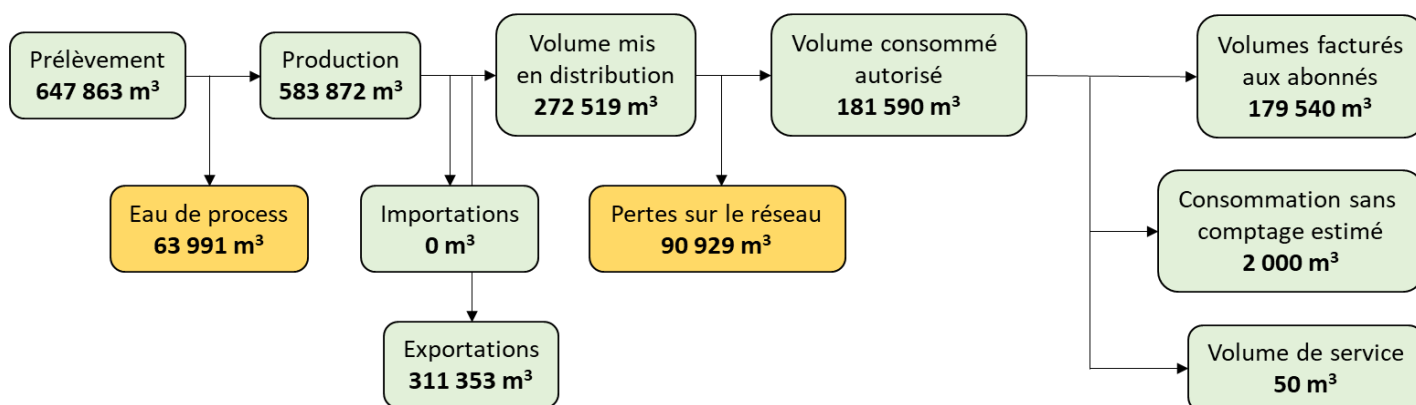
Le SIE de Froidefontaine a acheté de l'eau brute à la commune de Rahon pour pallier le manque d'eau à la source de la Combe. Une convention de vente d'eau en gros a été établie entre le syndicat et la commune de Rahon le 8 juillet 2019.

Le SIE de Froidefontaine a eu besoin d'eau de juillet à septembre 2019. 3 696 m³ ont été achetés en 2019 à la commune de Rahon.

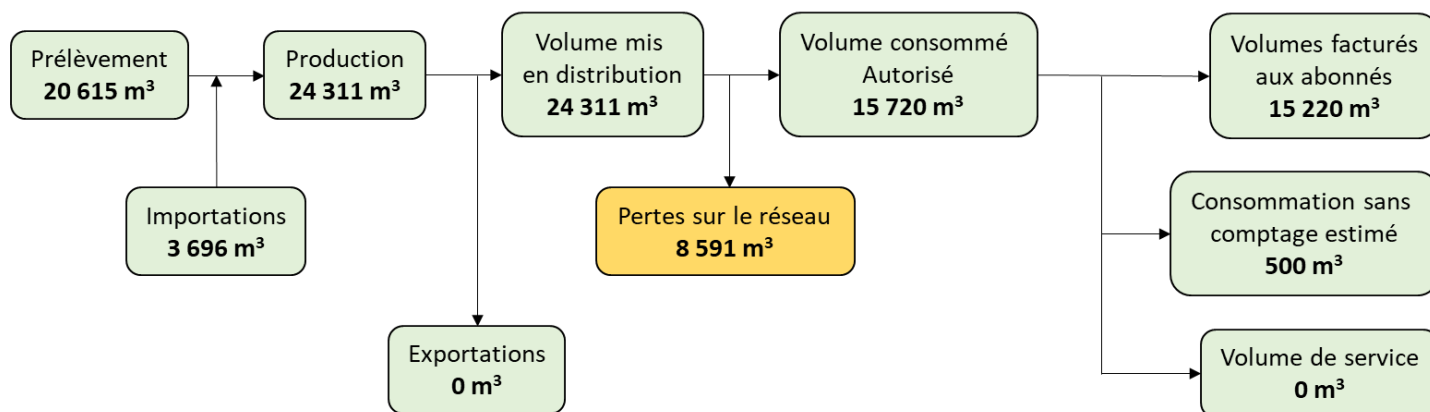
7 – L'eau traitée

7.1 – Bilan des volumes mis en œuvre dans le cycle de l'eau potable en 2019

Cycle de l'eau du SIE de Froidefontaine Source de Froidefontaine



Cycle de l'eau du SIE de Froidefontaine Source de la Combe



7.2 – La production

Le service a deux unités de traitement :

- ❖ L'eau provenant de la source de Froidefontaine est traitée par ultrafiltration puis une injection de bioxyde de chlore a lieu lors de la mise en distribution de l'eau sur le réseau.
Le rendement annuel de la station d'ultrafiltration pour l'année 2019 est à **91,13 %**.
- ❖ L'eau provenant de la source de La Combe est traitée par un système de lumière ultraviolette.

Volumes produits

	2017	2018	2019
Source de Froidefontaine	630 580 m ³	655 212 m ³	583 872 m ³
Source de la Combe	-	-	24 311 m ³
TOTAL	630 580 m³	655 212 m³	608 183 m³

7.3 – L'achat d'eau traitée

Le SIE de Froidefontaine n'achète pas d'eau traitée à d'autres services.

7.4 – Les volumes d'eau potable vendus en 2019

Volumes vendus aux abonnés

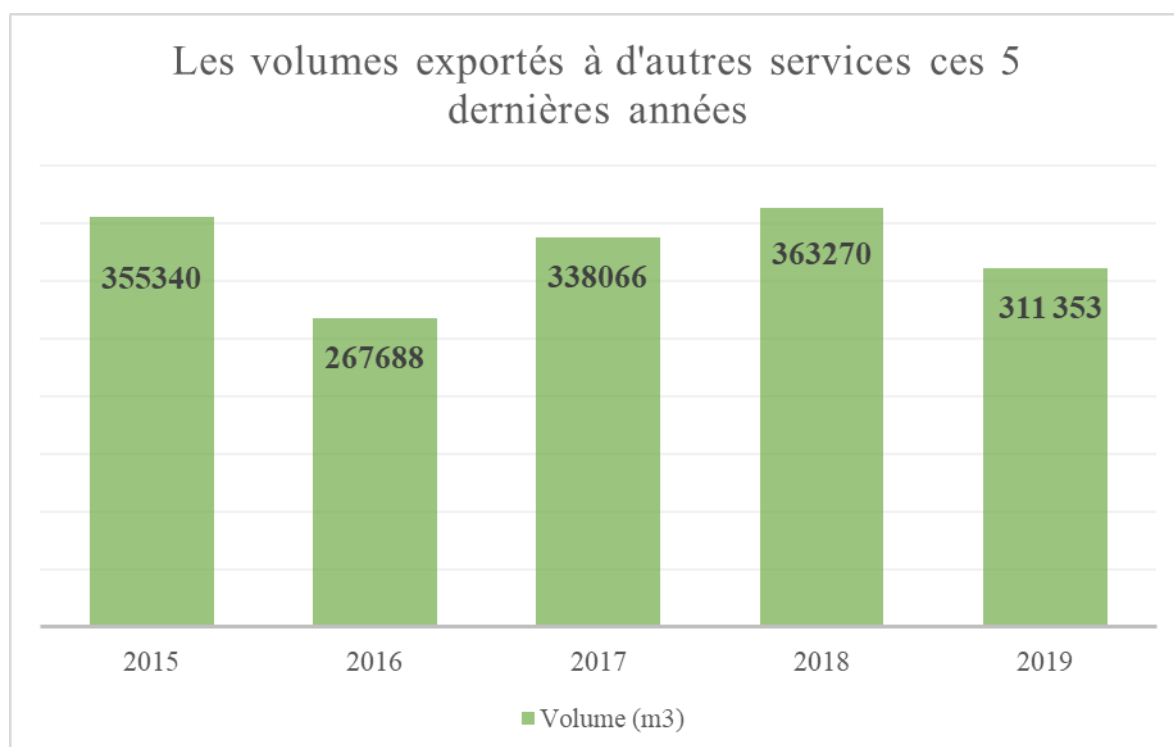
2017	2018	2019
209 571 m³	207 373 m³	194 760 m³

	2019
Abonnés domestiques ¹	105 938 m³
Abonnés non domestiques	88 822 m³

¹ Les abonnés domestiques est assimilés sont ceux redevables à l'Agence de l'Eau au titre de la pollution de l'eau d'origine domestique en application de l'article L213-10-3 du Code de l'Environnement

Volumes exportés

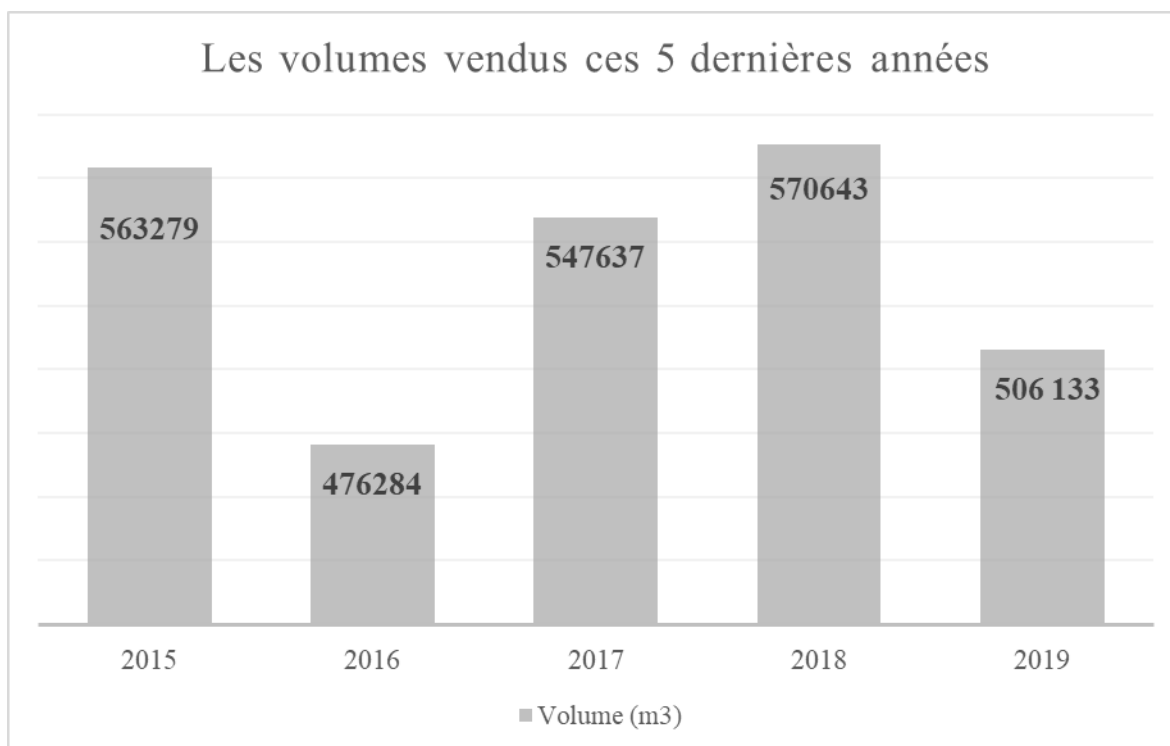
Acheteurs	2018	2019
Syndicat des Eaux de la Haute-Loue	317 205 m ³	280 304 m ³
Communauté de Communes du Pays de Maïche	38 288 m ³	30 460 m ³
Commune de Randevillers	2 666 m ³	120 m ³
Commune de Dambelin	210 m ³	15 m ³
Commune de Hyémondans	570 m ³	210 m ³
Commune de Ouvans	1 495 m ³	180 m ³
Commune de Neuchâtel-Urtière	165 m ³	-
Commune de Servin	680 m ³	-
Commune de Vellevans	1 757 m ³	-
Commune de Vellerot lès Belvoir	153 m ³	-
Privés	81 m ³	64 m ³
TOTAL	363 270 m³	311 353 m³



En septembre et octobre 2019, des camions-citernes sont venus ravitaillés 4 communes en manque d'eau potable durant la sécheresse. Cela représente un volume de 589 m³.

Volumes totaux vendus

2017	2018	2019
547 637 m³	570 643 m³	506 133 m³



7.5 – Les autres volumes

Autres volumes

	2017	2018	2019
Volume de consommation sans comptage	2 000 m³	2 000 m³	2 500 m³
Volume de service	500 m³	500 m³	50 m³

7.6 – Le volume consommé autorisé

Volume consommé autorisé

	2017	2018	2019
Source de Froidefontaine	212 071 m ³	247 585 m ³	181 590 m ³
Source de la Combe	-	-	15 720 m ³
TOTAL	212 071 m³	247 585 m³	197 310 m³

7.7 – Linéaire de réseaux de desserte (hors branchement)

Le linéaire de réseau de canalisation du service d'eau potable est de **92 kilomètres** au 31 décembre 2019.

- Belvoir : 5 km
- Ancien périmètre du syndicat : 87 km

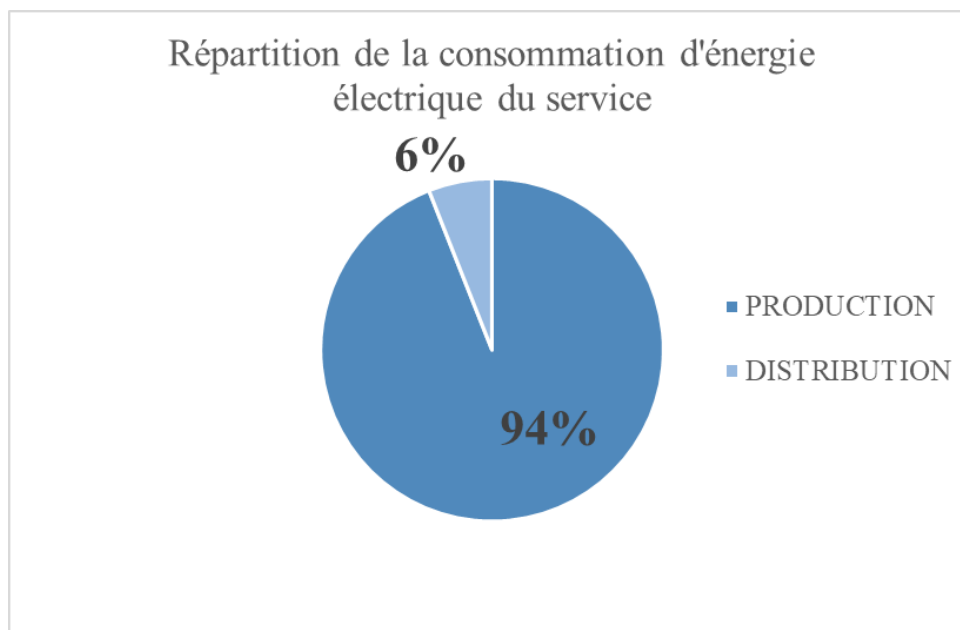
8 – Les consommations d'énergie du service

Le service possède 12 points de livraison d'électricité en 2019.

Contrat (kVA)	Nombre de contrat
3	2
6	4
12	2
18	1
24	1
> 36	2

PRODUCTION		DISTRIBUTION	
Consommation	Coût	Consommation	Coût
1 331 514 kWh	124 832,80 € HTVA	55 025 kWh	8 333,15 € HTVA

Soit une consommation totale de **1 386 539 kWh** et un coût total de **133 165,95 € HTVA**.



En ne tenant pas compte des consommations électriques de la commune de Belvoir, nouvellement adhérente, la consommation a diminué de 9 % par rapport à 2018.

9 – Les interventions sur le réseau d'eau potable

	Remise à neuf d'un branchement d'eau	Fuite sur branchement	Fuite sur canalisation	Remplacement de compteur
Belleherbe	6	7	1	10
Belvoir	0	0	0	11
Bretonvillers	1	1	3	4
Chamesey	0	0	2	7
Charmoille	1	2	2	2
Froidevaux	3	3	0	4
La Grange	0	1	0	1
Longeville lès Russey	0	0	0	6
Provenchère	1	1	0	5
Surmont	0	0	0	6
TOTAL	12	15	8	56

La tarification de l'eau & les recettes du service

1 – Les modalités de tarification

La facture d'eau est composée en deux parties :

- **La part fixe**, indépendante de la consommation, elle correspond à l'abonnement au service ;
- **La part variable** correspond quant à elle à la consommation d'eau potable de l'abonné.

Les frais d'accès au service sont de **80 €** au 1^{er} janvier 2020.

Les éléments constitutifs de la facture

	Au 1 ^{er} janvier 2019	Au 1 ^{er} janvier 2020
Part de la collectivité		
Part fixe (€ HT/an)		
Abonnement – Location de compteur	66 €	72 €
Part variable (€ HT/m ³)		
1 ^{ère} tranche : de 0 à 500 m ³	1,69 €	1,79 €
2 ^{ème} tranche : de 501 à 1000 m ³	1,41 €	1,51 €
3 ^{ème} tranche : supérieur à 1000 m ³	1,23 €	1,33 €
Taxes & redevances		
Taxes		
Taux de TVA	5,5 %	5,5 %
Redevances (€ HT/m ³)		
Prélèvement sur la ressource (Agence de l'Eau)	0,10 €	0,10 €
Pollution domestique (Agence de l'Eau)	0,27 €	0,27 €

Délibération du 9 décembre 2019 effective à compter du 1^{er} janvier 2020 fixant les tarifs du service d'eau potable.

Délibération du 22 décembre 2014 effective à compter du 1^{er} janvier 2015 fixant les frais d'accès au service.

2 – Facture d'eau type

La facture d'eau type de 120 m³

	Au 1 ^{er} janvier 2019	Au 1 ^{er} janvier 2020
Part de la collectivité		
Part fixe annuelle	66 €	72 €
Part variable	202,80 €	214,80 €
Montant HT de la facture de 120 m ³ revenant au service	268,80 €	286,80 €
Taxes & redevances		
TVA	17,23 €	18,22 €
Prélèvement sur la ressource (Agence de l'Eau)	12 €	12 €
Pollution domestique (Agence de l'Eau)	32,40 €	32,40 €
Montant des taxes et redevances pour 120 m ³	61,63 €	62,62 €
Total	330,43 €	349,42 €
Prix TTC au m³		
	2,75 €	2,91 €

3 – La facturation

Les volumes consommés sont relevés une fois par an, à l'automne.

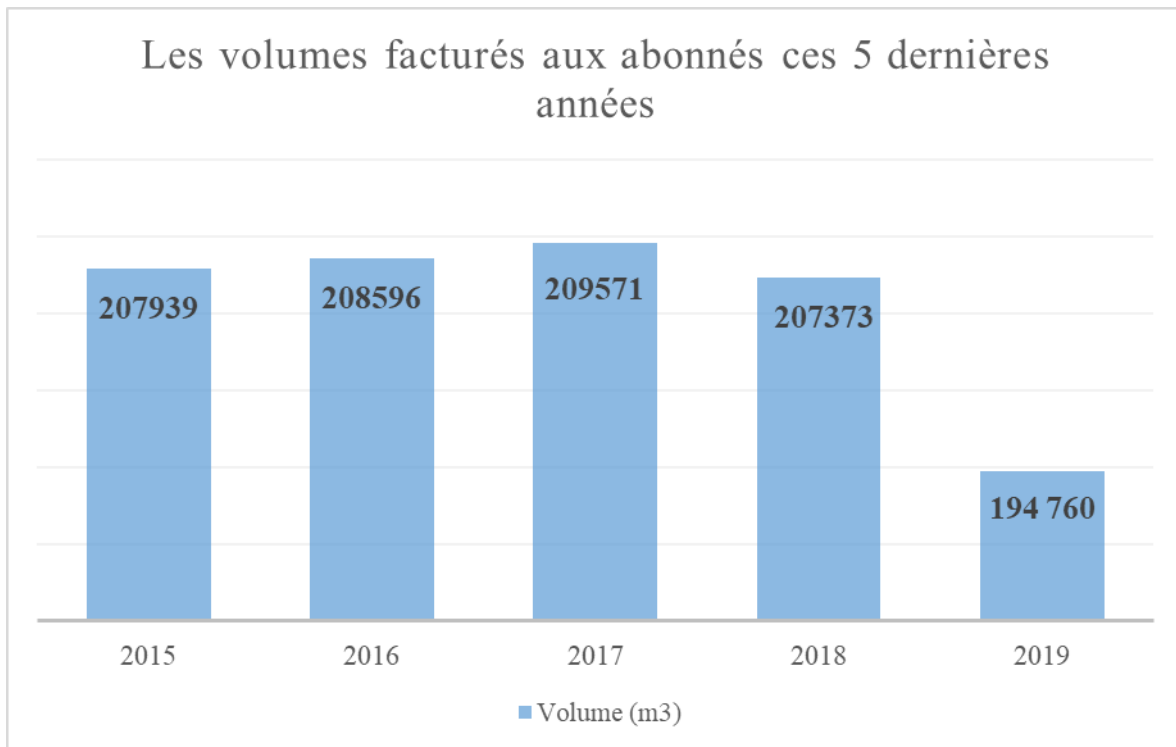
La facturation a lieu deux fois par an. Un acompte en juin-juillet et le solde en novembre-décembre.

Les tranches appliquées lors de la facturation 2019 :

- De 0 à 500 m³ : 1,69 € HT/m³
- De 501 à 1000 m³ : 1,41 € HT/m³
- Supérieur à 1000 m³ : 1,23 € HT/m³

Volumes vendus aux abonnés

2017	2018	2019
209 571 m³	207 373 m³	194 760 m³



4 – Les factures émises

Nombre de factures émises

2017	2018	2019
1105	1027	2222

5 – Les recettes

	Exercice de 2019
Recettes de vente d'eau	
Recettes de ventes d'eau aux usagers	295 682,43 €
Les abonnements	80 445,89 €
Recettes de vente d'eau en gros	250 879,50 €
Total des recettes de ventes d'eau	627 007,82 €
Autres recettes	
Recettes liées aux travaux	10 320,03 €
Recettes liées à la prestation de service de contrôle de poteau incendie	1 152,40 €
Autres recettes	0 €
Total des autres recettes	11 472,43 €
TOTAL DES RECETTES	638 480,25 € HT

Les indicateurs de performance

1 – La qualité de l'eau

Les analyses d'eau sont réalisées par l'Agence Régionale de Santé dans le cadre du contrôle sanitaire (CS) défini par le Code de la Santé Publique. Ces analyses permettent de vérifier la qualité de l'eau distribuée aux usagers.

Analyses de microbiologie	2017		2018		2019	
	Nombre de prélèvement	Nombre de non-conformité	Nombre de prélèvement	Nombre de non-conformité	Nombre de prélèvement	Nombre de non-conformité
Source de Froidefontaine	15	0	13	0	13	0
Source de la Combe	-	-	-	-	6	1
TOTAL	15	0	13	0	19	1

Le 11 février 2019, un prélèvement d'eau a été fait pour une analyse microbiologique sur la commune de Belvoir. Les résultats étaient non-conformes aux regards de la limite de qualité relative aux entérocoques. À la suite de ces résultats, nous avons constaté une anomalie sur le fonctionnement de l'unité de traitement. Le service technique a solutionné très vite le problème.

Une analyse de contrôle réalisée le 26 février 2019 était conforme aux prescriptions réglementaires.

Analyses de physico-chimie	2017		2018		2019	
	Nombre de prélèvement	Nombre de non-conformité	Nombre de prélèvement	Nombre de non-conformité	Nombre de prélèvement	Nombre de non-conformité
Source de Froidefontaine	2	0	3	1	2	0
Source de la Combe	-	-	-	-	1	0
TOTAL	2	0	3	1	3	0

Taux de conformité

Microbiologie	2017	2018	2019
Source de Froidefontaine	100 %	100 %	100 %
Source de la Combe	-	-	83,3 %
TOTAL	100 %	100 %	94,7 %

Physico-chimie	2017	2018	2019
Source de Froidefontaine	100 %	66,7 %	100 %
Source de la Combe	-	-	100 %
TOTAL	100 %	66,7 %	100 %

2 – L'indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux

	Nombre de points	Valeur	Points
PARTIE A : PLAN DES RÉSEAUX (15 points)			
Existence d'un plan de réseaux mentionnant la localisation des ouvrages principaux (ouvrage de captage, station de traitement, station de pompage, réservoir) et des dispositifs de mesures	Oui : 10 pts Non : 0 pt	OUI	10
Existence et mise en œuvre d'une procédure de mise à jour, au moins chaque année, du plan des réseaux pour les extensions, réhabilitations et renouvellements de réseaux (en l'absence de travaux, la mise à jour est considérée comme effectuée)	Oui : 5 pts Non : 0 pt	OUI	5
PARTIE B : INVENTAIRE DES RÉSEAUX (30 points qui ne sont décomptés que si la totalité des points ont été obtenue pour la partie A)			
Existence d'un inventaire des réseaux avec mention, pour tous les tronçons représentés sur le plan, du linéaire, de la catégorie de l'ouvrage et de la précision des informations cartographiques	0 à 15 pts ¹	OUI	13
Intégration, dans la procédure de mise à jour des plans, des informations de l'inventaire des réseaux (pour chaque tronçon : linéaire, diamètre, matériau, date ou période de pose, catégorie d'ouvrage, précision cartographique)		OUI	
Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne les matériaux et diamètres		85 %	
Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne la date ou période de pose	0 à 15 pts ²	75 %	12
PARTIE C : AUTRES ÉLÉMENTS DE CONNAISSANCE ET DE GESTION DES RÉSEAUX (75 points qui ne sont décomptés que si 40 points au moins ont été obtenus en partie A et B)			
Localisation des ouvrages annexes (vannes de sectionnement, ventouses, purges, PI...) et des servitudes de réseaux sur le plan des réseaux	Oui : 10 pts Non : 0 pt	OUI	10
Inventaire mis à jour, au moins chaque année, des pompes et équipements électromécaniques existants sur les ouvrages de stockage et de distribution (en l'absence de modifications, la mise à jour est considérée comme effectuée)	Oui : 10 pts Non : 0 pt	OUI	10
Localisation des branchements sur le plan des réseaux	Oui : 10 pts Non : 0 pt	OUI	10
Pour chaque branchement, caractéristiques du ou des compteurs d'eau incluant la référence du carnet métrologique et la date de pose du compteur	Oui : 10 pts Non : 0 pt	OUI	10
Identification des secteurs de recherches de pertes d'eau par les réseaux, date et nature des réparations effectuées	Oui : 10 pts Non : 0 pt	OUI	10
Localisation à jour des autres interventions sur le réseau (réparations, purges, travaux de renouvellement, etc.)	Oui : 10 pts Non : 0 pt	OUI	10
Existence et mise en œuvre d'un programme pluriannuel de renouvellement des canalisations (programme détaillé assorti d'un estimatif portant sur au moins 3 ans)	Oui : 10 pts Non : 0 pt	NON	0
Existence et mise en œuvre d'une modélisation des réseaux sur au moins la moitié du linéaire de réseaux	Oui : 5 pts Non : 0 pt	OUI	5
TOTAL (indicateur P103.2B)	120	-	105

¹ : l'existence de l'inventaire et d'une procédure de mise à jour ainsi qu'une connaissance minimum de 50% des matériaux et diamètres sont requis pour obtenir les 10 premiers points. Si la connaissance des matériaux et diamètres atteint 60, 70, 80, 90, 95 %, les points supplémentaires sont respectivement de 1, 2, 3,4 et 5.

² : l'existence de l'inventaire ainsi qu'une connaissance minimum de 50 % des périodes de pose sont requis pour obtenir les 10 premiers points. Si la connaissance des périodes de pose atteint 60, 70, 80, 90 ou 95 %, les points supplémentaires sont respectivement de 1, 2, 3, 4 et 5.

3 – Les indicateurs de performance du réseau

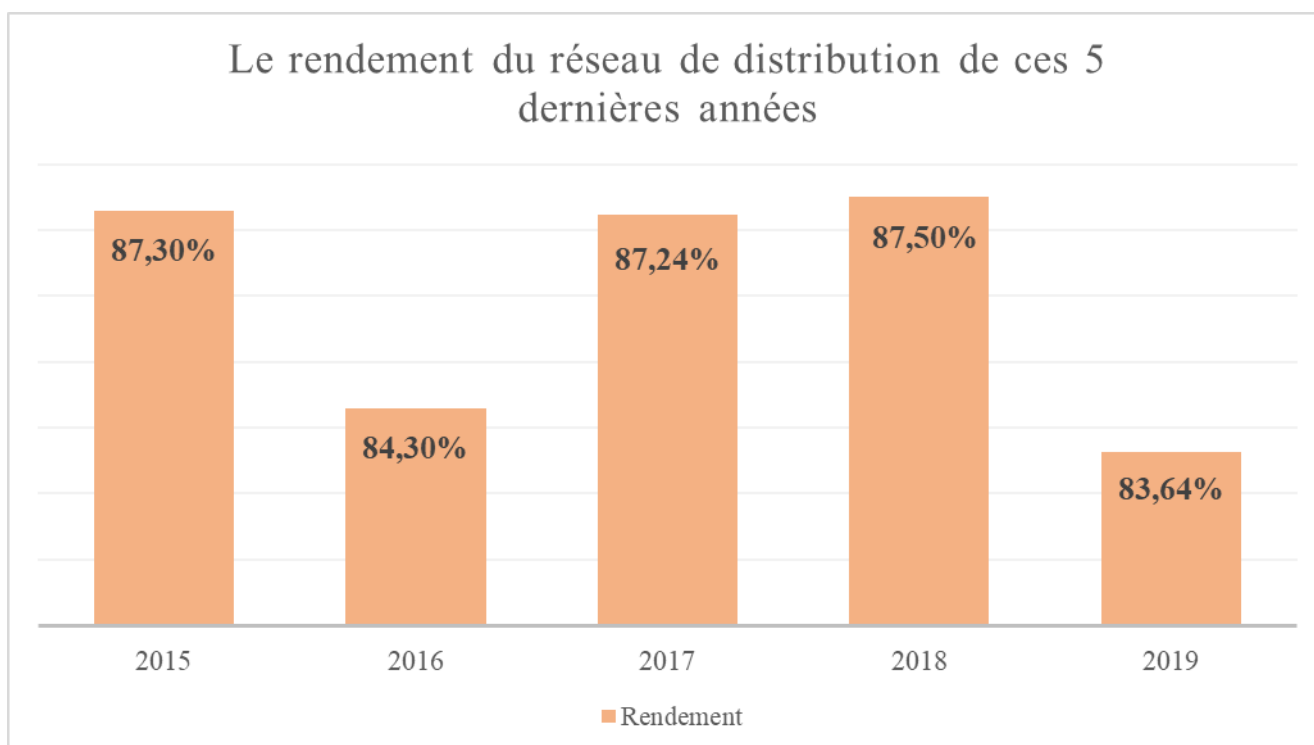
3.1 – Le rendement du réseau de distribution

Le rendement du réseau de distribution permet de connaître la part des volumes introduits dans le réseau de distribution qui est consommée ou vendue à un autre service. Sa valeur et son évolution sont le reflet de la lutte contre les pertes d'eau en réseau de distribution.

Rendement du réseau de distribution

	2017	2018	2019
Source de Froidefontaine	87,24 %	87,50 %	84,43 %
Source de la Combe	-	-	64,66 %
Total	87,24 %	87,50 %	83,64 %

Le rendement du réseau de distribution de ces 5 dernières années

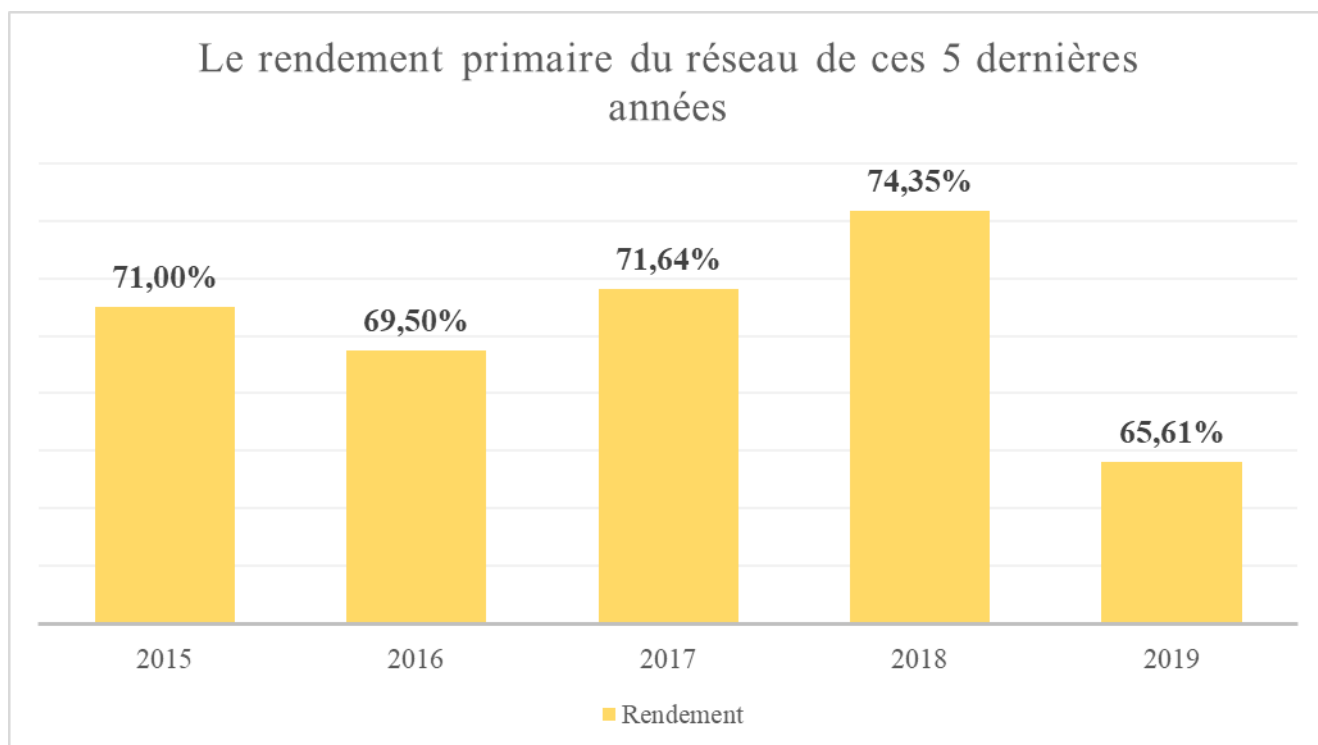


3.2 – Le rendement primaire du réseau

Le rendement primaire correspond au ratio entre le volume vendu aux abonnés et le volume mis en distribution.

Rendement primaire du réseau

	2017	2018	2019
Source de Froidefontaine	71,64 %	74,35 %	65,88%
Source de la Combe	-	-	64,66 %
Total	71,64 %	74,35 %	65,61 %

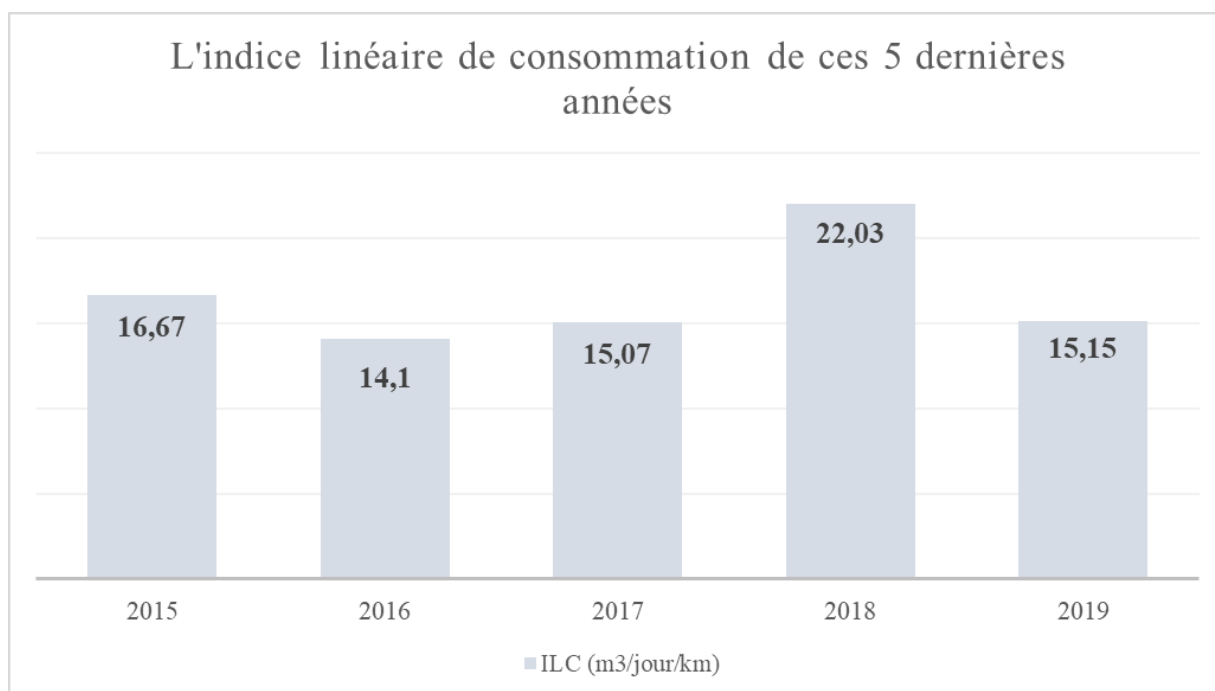


3.3 – L'indice linéaire de consommation

Cet indicateur permet de connaître, par kilomètre de réseau, la part des volumes consommés chaque jour.

Indice linéaire de consommation (m³/j/km)

	2017	2018	2019
Source de Froidefontaine	15,07	22,03	15,52
Source de la Combe	-	-	8,61
Total	15,07	22,03	15,15



3.4 – L'indice linéaire des volumes non comptés

Cet indicateur permet de connaître, par kilomètre de réseau, la part de volume mis en distribution qui ne font pas l'objet d'un comptage lors de leur distribution aux abonnés. Sa valeur et son évolution sont le reflet du comptage aux points de livraison des abonnés et de l'efficacité de la gestion du réseau.

Indice linéaire des volumes non comptés (m³/j/km)

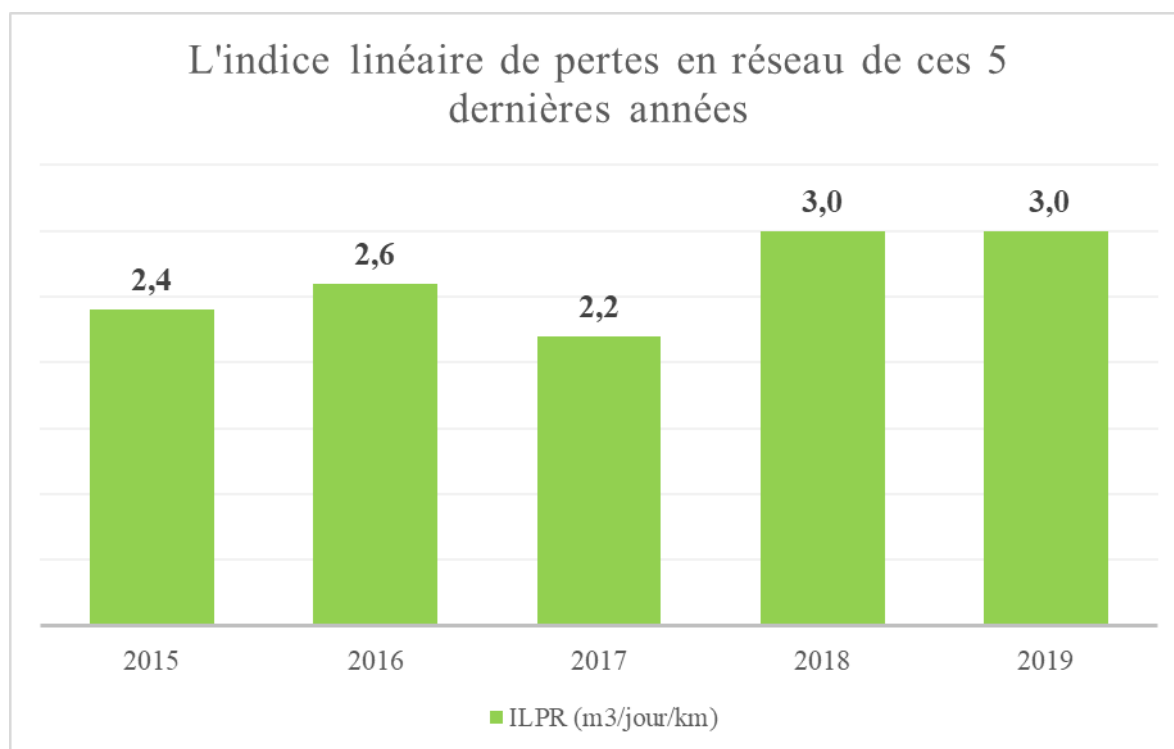
	2017	2018	2019
Source de Froidefontaine	2,3	3,1	2,9
Source de la Combe	-	-	5,0
Total	2,3	3,1	3,0

3.5 – L'indice linéaire des pertes en réseau

Cet indicateur permet de connaître, par kilomètre de réseau, la part des volumes mis en distribution qui ne sont pas consommés sur le périmètre du service. Sa valeur et son évolution sont le reflet du travail de maintenance et de renouvellement du réseau et d'autre part des actions menées pour lutter contre les volumes détournés et pour améliorer la précision du comptage chez les abonnés.

Indice linéaire de pertes en réseau (m³/j/km)

	2017	2018	2019
Source de Froidefontaine	2,2	3,0	2,9
Source de la Combe	-	-	4,7
Total	2,3	3,0	3,0



3.6 – Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable

Ce taux est la moyenne sur 5 ans du linéaire de réseau renouvelé par la longueur du réseau. Le linéaire renouvelé inclut les sections des réseaux remplacées à l'identique ou renforcées ainsi que les sections réhabilitées, mais pas les branchements. Les interventions ponctuelles effectuées pour mettre fin à un incident localisé en un seul point du réseau ne sont pas comptabilisées, même si un élément de canalisation a été remplacé.

Linéaire de réseau renouvelé (km)

2015	2016	2017	2018	2019
0	0	0,06	0	0,45

Pour l'année 2019, le taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable est de **0,11 %**.

3.7 – Indice d'avancement de la protection des ressources en eau

La réglementation définit une procédure particulière pour la protection des ressources en eau (captage, forage, etc.). En fonction de l'état d'avancement, un indice est déterminé selon le barème suivant :

Aucune action de protection	0 %
Etudes environnementales et hydrogéologiques en cours	20 %
Avis de l'hydrogéologue rendu	40 %
Dossier déposé en Préfecture	50 %
Arrêté préfectoral	60 %
Arrêté préfectoral complètement mis en œuvre (terrain acquis, servitudes mises en place, travaux terminés, etc.)	80 %
Arrêté préfectoral complètement mis en œuvre et mise en place d'une procédure de suivi de son application	100 %

Pour l'année 2019, l'indice global d'avancement de protection de la ressource est de :

- Pour la source de Froidefontaine : **50 %**
- Pour la source de la Combe : **40 %**

Le financement des investissements

1 – Les branchements plomb

Depuis le 25 décembre 2013, la réglementation a abaissé la teneur en plomb dans l'eau distribuée à 10 µg/L. Cela induit à la suppression progressive des branchements en plomb.

Branchements en plomb – Exercice 2019

Nombre total de branchements	1 222
Nombre de branchement en plomb modifiés ou supprimés dans l'année	4
Nombre de branchement restant à la fin de l'année	40
% : branchement en plomb modifiés ou supprimés / nombre total de branchement	0,33 %
% : branchement en plomb / nombre total de branchements	3,27 %

2 – Montants financiers

Exercice 2019

Montant financiers HT des travaux engagés pendant le dernier exercice budgétaire	713 152,66 €
Montant des subventions	120 336 €

3 – Etat de la dette du service

		Exercice 2018	Exercice 2019
Encours de la dette au 31 décembre		841 668,97 €	1 575 460 €
Montant remboursé durant l'exercice	En capital	150 844 €	166 208,97 €
	En intérêts	39 868,50 €	36 219,79 €

4 – Amortissements

	Exercice 2018	Exercice 2019
Amortissements	173 489,14 €	175 823,35 €

5 – Présentation des projets à l'étude en vue d'améliorer la qualité du service à l'utilisateur, les performances environnementales du service

Pas de projet en cours

Les restes à recouvrer & les abandons de créances

1 – Les restes à recouvrer

Au 31 décembre 2019, le montant restant impayés sur les factures émises au titre de l'année 2018 s'élève à **5 748,75 €**.

Le taux d'impayés pour le syndicat est de **1,36 %**.

2 – Les abandons de créances

En 2019, le service a reçu **0** demandes d'abandon de créance et en a accordé **0**.
0 € ont été abandonnés, ce qui représente **0 €/m³**.

Prestation de service de contrôle de poteau incendie

1 – Présentation de la prestation

Le service technique du syndicat propose une prestation de service aux communes de la communauté de communes de contrôle de poteau incendie. Deux types de prestations peuvent être réalisées :

- Le contrôle débit-pression d'un poteau incendie
- La réception d'un poteau incendie

Le contrôle débit-pression est à effectuer au moins une fois tous les trois ans, consiste à mesurer le débit en régime d'écoulement, lorsque le poteau est à pleine ouverture. Les mesures sont effectuées par ouverture progressive du dispositif de réglage de l'appareil de mesure. Ce contrôle permet de vérifier la conformité du poteau incendie par rapport aux normes du constructeur. Le maire doit transmettre les résultats aux SDIS. Ce contrôle intervient en plus du contrôle fonctionnel annuel qui consiste à vérifier visuellement certains points du contrôle du poteau incendie.

La réception d'un poteau incendie est à réaliser lorsqu'un poteau incendie est installé ou bien remplacé. Il est composé d'un contrôle débit 1 bar, d'une inspection visuelle et d'un formulaire à compléter répondant à la norme NFS62200.

2 – Les contrôles réalisés en 2019

2.1 – Le contrôle débit-pression

Cinq communes ont réalisé ces contrôles, 28 poteaux incendie ont été contrôlés.

Les poteaux incendie contrôlés

Charmoille	16
La Grange	2
Rahon	4
Vyt lès Belvoir	6

2.2 – La réception de contrôle de poteau incendie

3 réceptions de poteaux incendie ont été réalisés sur les communes de Belleherbe et Péseux.

Le tableau récapitulatif des indicateurs

		Exercice 2018	Exercice 2019
Indicateurs descriptifs des services			
D101.0	Estimation du nombre d'habitants desservis	1 843	1 947
D102.0	Prix TTC du service au m ³ pour 120 m ³	2,75 €/m³	2,91 €/m³
Indicateurs de performance			
P101.1	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité en ce concerne la microbiologie	100 %	94,7 %
P102.1	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité en ce concerne la physico-chimie	66,7 %	100 %
P103.2B	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable	107	105
P104.3	Rendement du réseau de distribution	87,5 %	83,64 %
P105.3	Indice linéaire des volumes non comptés	3,1 m³/km/j	3,0
P106.3	Indice linéaire des pertes en réseau	3,0 m³/km/j	3,0
P107.2	Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable	0,05 %	0,11 %
P108.3	Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau	50 %	50 %
P109.0	Montant des abandons de créances	0,008 €/m³	0,00 €/m³
P154.0	Taux d'impayés sur les factures d'eau	1,25 %	1,36 %